71e ANNEE. — N° 135. VENDREDI 20 NOVEMBRE 1931.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....				1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....				1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(	—	d° —	)..... 2 fr. 75
» 2e page	(	—	d° —	)..... 4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Conseil de la S. D. N., réuni à Paris, se trouve encore aux prises avec les affaires sino-japonaises. — La marée nationaliste menace de submerger le Reich.

Le Conseil de la Société des Nations se réunit cette fois à Paris, chez M. Briand, et non pas à Genève, dans ses meubles.

Il s'agit d'une session extraordinaire. Mais c'est toujours pour s'occuper de la Chine et du Japon, pour essayer d'arranger leur... je ne sais trop comment dire.

« Différend » est trop faible ! « Guerre » est trop franc !... Mettons donc, si vous voulez bien, leur conflit armé. Etant bien entendu que les armes sont chargées, qu'elles tirent et qu'elles tuent !

— Mais si l'on se bat, dites-vous, il n'y a donc pas de doute possible sur la réalité de l'état de guerre entre les deux pays...

— Oh ! pardon ! pardon ! Deux pays peuvent très bien se battre sans cesser d'être en paix. Pour être en guerre, il ne suffit pas de la faire, il faut d'abord la déclarer. Or, la Chine et le Japon en sont toujours aux déclarations d'amour. Ils ont beau se faire beaucoup de mal, ils ne se veulent que du bien. Le Japon proclame n'avoir d'autres buts que la prospérité de la Mandchourie et la défense de ses nationaux pillés, rançonnés, tyrannisés par des brigands. Quant à la Chine elle jure qu'elle se borne à se défendre contre la défense des Japonais ! Après ça, devine si tu peux et choisis si tu l'oses.

La situation de la Société des Nations est très difficile. Officiellement et réglementairement saisie de l'affaire par la Chine, qui est un de ses membres réguliers, il ne lui est pas possible d'éluder la question. Elle se trouve dans l'obligation de juger et de se prononcer. Je ne sais pas comment elle s'en tirera ! Mais il ne faut ni se moquer de son impuissance ni railler sa prudence et ses hésitations. Elle fait ce qu'elle peut avec les moyens qu'elle a. Si elle ne réussissait pas, cela ne prouverait pas qu'elle est inutile mais qu'elle est trop faible. Il n'en faudrait pas conclure qu'on doit la supprimer, mais la fortifier. Et il faudrait en revenir à la conception primitive de M. Léon Bourgeois, le véritable inventeur de la Société des Nations, lequel voulait qu'une force exécutive fût mise au service de ce tribunal international, comme il y en a une au service des autres tribunaux.

En tout cas, on aura beau railler. Il n'en restera pas moins qu'en cette affaire même la Société des Nations, telle qu'elle est, a déjà rendu un grand service et que si son action n'a pu empêcher le mal de naître, elle l'a jusquici limité. Elle a freiné, elle a retenu. Sans elle, le conflit sino-japonais aurait déjà pris une terrible extension. L'obligation pour les deux adversaires de se rencontrer devant elle, de discuter, de s'expliquer ; leur intérêt de ne pas retourner contre soi l'opinion du monde rassemblé pour juger leurs actes ; leur volonté de pouvoir se justifier et prouver leur bon droit, tout cela les a empêchés de se ruer à corps perdu dans une guerre sans merci et dont on ne sait pas jusquoù elle étendrait ses ravages !...

En attendant, comme il est certain que le Japon n'a en face de lui que des caricatures de gouvernement, qui ne gouvernent rien, pas plus celui de Nankin que celui de Canton ; comme il est certain que cette expression « la Chine » ne représente qu'un vaste chaos anarchique, informe et tumultueux n'ayant aucune ressemblance avec nos pays organisés ; comme il est certain que l'état-major japonais se trouve avoir affaire à des généraux chinois qui sont surtout des flibustiers, des trafiquants, des mercantis de la guerre avec lesquels on gagne mieux la partie par des coups de téléphone que par des coups de canon et par des chèques que par des obus, on peut bien espérer que s'il en a le temps il saura tout arranger lui-même sans trop de casse en achetant ceux qu'on ne lui permettra pas de vaincre...

Pour nous, Français, qui avons grand intérêt — ne fût-ce que pour l'Indochine — à nous ménager l'amitié japonaise, cette solution serait peut-être la meilleure. De toutes manières la Société des Nations a bien fait de ne pas se hâter. Il s'agit moins de faire vite que de ne pas faire mal. Et le temps qui passe, le temps qui arrange beaucoup de choses, n'est pas du temps perdu !

⁂

Des élections viennent d'avoir lieu en Allemagne dans l'Etat de Hesse. Elles sont à la fois une grande victoire pour le parti hitlérien et une grande défaite pour le parti socialiste. Elles succèdent à celles de Hambourg, qui avaient le même caractère, lesquelles succédaient aux élections du 14 septembre 1930 où la masse hitlérienne s'affirmât pour ses débuts avec une force impressionnante. Entre temps il y eût bien le plébicite sur la dissolution de la Chambre prussienne qui sembla marquer un arrêt de cette avance. Mais, depuis lors, nous assistons à une nouvelle montée de la marée démagogique du nationalisme qui submerge successivement toutes les régions du Reich.

C'est une situation qu'il faut regarder sans se leurrer d'un faux espoir. Pendant que nous négocions avec le cabinet Brunning nous devons nous persuader qu'il ne représente plus la majorité de l'opinion dans son pays. Qui sait même s'il a encore la majorité dans le Reichstag ?

Il en est lui-même si peu assuré qu'il se garde de le réunir. Les socialistes allemands, épouvantés par la série de défaites qu'ils ont subies, n'oseraient probablement plus voter pour lui. Et alors ?

Alors, il faut nous mettre en tête que nous risquons d'un jour à l'autre de nous trouver en face d'un gouvernement allemand auquel nous ne voudrions ni ne pourrions faire aucune concession...

Les négociations d'aujourd'hui doivent tenir le plus grand compte de cette éventualité qui sera peut-être réalisée demain.

Emile LAPORTE.

—o-o-o—

UN PETIT MOT D'ECRIT

Napoléomanie

Il est beaucoup question de Napoléon en ce moment et, par un de ces synchronismes chers à Léon Daudet, on en parle justement à l'heure du bandit corse. On en parle et on en écrit. M. Mussolini nous le présente au théâtre. M. Bainville nous le présente dans un bouquin très épais, mais qui se lit facilement.

Naturellement, M. Bainville, étant écrivain de droite, on ne tarit pas d'éloges sur son œuvre. Il aurait dit sur le condottiere des choses profondes. Il l'aurait situé définitivement. Nul avant lui, pas même Michelet que M. Bainville ne semble pas avoir consulté, n'avait aussi puissamment ressuscité l'homme et le conquérant. Je ne prétends point que le livre de M. Bainville soit indifférent ; il est bien supérieur à la fade composition de Ludwig, mais il tient beaucoup plus du roman-feuilleton que de l'histoire vraie.

M. Bainville nous fournit, à la fin de son roman, la liste complète des sources auxquelles il a puisé. Cela témoigne d'une vaste érudition napoléonesque. Mais M. Bainville n'a pas lu l'essentiel de ce qu'il fallait lire ou il l'a volontairement négligé. Je n'ai pas rencontré le nom de Proudhon qui a laissé un volume de notes sur Napoléon indispensable à qui veut comprendre cet homme. Je ne vois pas le nom de Young qui, cependant, ne peut pas ne pas être consulté. Et pas davantage celui de Barni.

M. Bainville, d'autre part, passe trop rapidement sur certains épisodes de la jeunesse de Napoléon qui éclairent toute la carrière de l'individu. On aurait ainsi vu le jeune Bonaparte, famélique, crasseux, disant la bonne aventure à Lazare Hoche, traînant ses bottes, qui, selon la duchesse d'Abrantès, sentaient terriblement mauvais. Déjà ambitieux, il songeait à épouser une vieille femme — bien avant Joséphine — afin de se pousser dans les honneurs et les richesses. Il se tenait prêt à mettre son épée à la disposition de n'importe qui. On le voit qui rêve de partir pour l'Amérique, puis pour les Indes. Il est tantôt jacobin, tantôt même maratiste (à Lyon), Aucune conviction chez lui. Il veut arriver, réussir, avec tous les moyens et à l'aide de n'importe quel puissant du jour.

La campagne d'Italie, habilement amorcée, vaut d'être étudiée plus sérieusement que ne l'a fait M. Bainville. Michelet nous en a dévoilé tout le bluff savant. De même, il faut s'arrêter sur Brumaire pour noter le rôle insignifiant qu'y joua le futur César, homme de paille des profiteurs de la Révolution, fournisseurs des armées, soucieux de rétablir l'ordre pour conserver leurs biens.

Mais l'on s'en tient toujours à l'histoire imaginée à Sainte-Hélène où l'empereur déchu n'avait d'autre préoccupation que de soigner ses attitudes pour la postérité. A la vérité, il y aurait un volume terriblement véridique à écrire sur cet aventurier comblé par la chance et qui se demandait parfois lui-même comment il pouvait être ce qu'il était. Ce livre n'est pas encore écrit. [De « Paris-Soir »].

Victor MÉRIC.

Informations

Au Sénat

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Victor Bérard.

On valide l'élection de M. Meunier en qualité de sénateur des Côtes-du-Nord, et les élections de M. Bon, dans les Bouches-du-Rhône, et de M. Borrel, dans la Savoie.

M. Judet demande à interpeller le ministre de l'agriculture sur la nécessité urgente du relèvement des cours à un taux raisonnable de tout le bétail sur pied.

Le Sénat renvoie à une date ultérieure la discussion du projet de loi sur les actions à vote plural.

A la Chambre

Dans la séance de l'après-midi de mardi, la Chambre a discuté des interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement.

M. Bergery insiste sur l'importance de l'état de nos relations de tout ordre avec la Russie. Il déclare qu'on ne peut pas rester sans politique à l'égard de la Russie.

M. Mistier interpelle sur le résultat des négociations engagées avec les Etats-Unis d'Amérique, à la suite des propositions du président Hoover.

M. Margaine interpelle sur l'orientation que le Gouvernement n'a cessé de donner à notre politique extérieure au cours de la crise financière allemande.

L'impôt sur le chiffre d'affaires

Conformément à la promesse qu'il a faite, tant au Parlement qu'aux représentants des groupements économiques intéressés, M. François Piétri, ministre du budget, a déposé mardi sur le bureau de la Chambre des députés deux projets de loi portant création de taxes uniques en remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires, l'un concernant les huiles et essences de pétrole et l'autre les corps gras.

Négociations franco-allemandes

Le gouvernement allemand a télégraphié mardi après-midi à son ambassadeur à Paris, M. von Hœsch, le texte de la lettre par laquelle il demandera à la B. R. I. et aux gouvernements intéressés la convocation du comité consultatif prévu par l'article 119 du plan Young.

M. von Hœsch a été chargé de communiquer sans délai la lettre du gouvernement allemand au gouvernement français.

Il est vraisemblable que la lettre comprend outre la demande formelle de convocation un exposé général de la situation économique et financière de l'Allemagne.

Polonais contre Allemands

Le gouvernement polonais aurait été avisé que des manifestations se préparaient dans la campagne avoisinante, tendant à l'expulsion des instituteurs et juges de nationalité allemande.

Le gouvernement aurait pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher ces démonstrations.

Un entretien Grandi-Borah

MM. Grandi et Borah se sont entretenus, pendant 25 minutes. Ils ont constaté que leurs points de vue ne différaient pas sensiblement en ce qui concerne la plupart des questions de politique internationale qu'ils ont discutées.

M. Grandi s'est déclaré partisan de la révision du traité de Versailles et les deux interlocuteurs se sont trouvés d'accord touchant les questions des réparations et des dettes de guerre.

Le conflit sino-japonais

Le général Honjo, commandant en chef de l'armée japonaise en Mandchourie, a exposé, dans une interview, le point de vue japonais sur la situation.

Après avoir défendu le Japon du grief de faire obstruction aux traxaux de la S. D. N., il a affirmé que le retrait des forces japonaises dans les circonstances actuelles, est une impossiblité matérielle, attendu qu'ils ont à se défendre à la fois contre des bandits militarisés, qui infestent toute la Mandchourie, contre des bandits d'irréguliers massés dans le Nord et des maraudeurs à l'arrière qui tous menacent de couper les communications de l'armée japonaise.

« Une évacuation dans ces conditions, a-t-il dit, ne saurait que livrer toute la Moandchourie au pillage et laisser sans défense des centaines de milliers de Coréens. »

Au Maroc

Un groupe mobile de la région de Marrakech, partant d'Imitek, dans la matinée du 14 novembre, a occupé Foum-El-Kous, sur la route de Todra, à 15 kilomètres à l'est d'Imitek. L'occupation s'est effectuée sans incident. La piste autocyclable avait antérieurement été poussées jusqu'à Foum-El-Kous.

L'empire mandchou

Un télégramme de Moukden annonce que l'ex-empereur chinois Suen-Tong et son cousin, le prince Kung, ont quitté Moukden poru retourner à Daïren, ce qui semblerait indiquer que le plan élaboré pour élever l'ex-empereur sur le trône de Mandchourie aurait été abandonné.

Pékin en état de siège

Le gouvernement a proclamé l'état de siège et a pris toutes mesures de police en vue de prévenir les troubles susceptibles de se produire.

EN PEU DE MOTS...

— La police de Paris a procédé à l'arrestation de M. Chapus, directeur de la Banque Guet, boulevard Haussmann.

— Les autorités douanières et les gardes forestiers finlandais ont saisi, de janvier à octobre 650.000 litres d'alcool.

— M. Louis Proust, député d'Indre-et-Loire a été élu président du Comité Maseurand, en remplacement de M. Chaumet qui s'est retiré pour raison de santé.

— A Rochefort, comme à Cahors, dimanche, au cours du match de championnat de rugby, deux équipes adverses se sont battues à coups de poing. Leurs co-équipiers sont intervenus et la bataille fut générale.

— Les nommés Jean Oblër et Maria Novone, de Grenoble ont été trouvés dans leur lit inanimés ; ils étaient asphyxiés par les émanations d'un poële.

— A Nantes, M. Jaud, cultivateur, revenant de la chasse est tombé sur son fusil chargé. Le coup partit et M. Jaud reçut la charge en pleine poitrine. Il fut tué net.

NOS ÉCHOS

Histoire de chats.

Les soins dont Caligula entourait son cheval favori ne sont rien auprès de l'amour passionné que portent au « minouche à sa mémère » tant de vieilles dames au cœur déçu. Il est juste de dire que, très souvent, Minouche le leur rend bien. Témoin cette édifiante histoire.

Il y a quelques semaines, Miss Maud Cain, de San-Gabriel (Californie), laissait en mourant un coquet héritage à son cher Mitzi.

L'angora Mitzi héritait d'une maison de 800.000 francs. De plus, un fonds de 500.000 francs était affecté à son entretien. Une gouvernante largement payée devait enfin prendre soin de lui.

Hélas ! tant de générosité ne put consoler Mitzi de la mort de sa maîtresse. L'angora le plus riche du monde, qui languissait depuis l'inhumation de miss Cain, vient de mourir d'une maladie de cœur. Sa mort contredit l'accusation d'égoïsme portée si généreusement contre ceux de sa race par des gens qui la connaissent mal.

...A moins que la gouvernante...

Les fidèles confondus.

— Mes frères, dit le prédicateur de cette nouvelle petite ville américaine du Middlewest, mes chers frères, vous vous rappelez sans doute que je me propose, aujourd'hui, de vous parler du plus grand menteur du monde et que je vous ai priés, afin de vous préparer, de lire le dix-septième chapitre de l'Evangile selon Saint-Marc. Que ceux qui ont lu ce dix-septième chapitre lèvent la main.

Toutes les mains se levèrent.

— Mes chers frères, reprit alors le prédicateur, l'Evangile selon Saint-Marc n'a que seize chapitres. Vous voyez combien le thème de mon prêche d'aujourd'hui a d'utilité. — (« Vancouver Sun »).

Mieux que cela !

La Chambre des Communes compte 615 députés ; mais il n'y a que 400 places effectives. A chaque renouvellement des Communes, c'est une course à qui retiendra à temps une de ces places, faute de devoir, par la suite, assister debout aux séances.

Mais les sièges de personnalités marquantes sont étroitement respectés.

Celui de sir Austin Chamberlain au deuxième rang des travées de droite est célèbre puisque aussi bien, son père y siégea avant lui.

Un député travailliste insinuait un jour :

— Est-ce là un siège héréditaire ?

— C'est mieux, lui répondit avec humour sir Austin, c'est mon berceau.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS...

UN BON NEVEU

M. et Mme Sacrody avaient passé la soixantaine, le mari avec une avance de six mois. Il n'était pas possible de mener plus heureuse vieillesse que la leur. Une solide aisance provinciale en adoucissait la pente : rentes sur l'Etat et louis d'or en pot. C'est le pays des confits. Ajoutez à ces avantages, la considération dont la petite ville entoure encore la retraite d'un digne fonctionnaire de l'université. M. Sacrody était un ancien proviseur.

Leur maison, à l'extrémité du boulevard, à cinq cents pas de la banlieue potagère, ils l'avaient acquise et meublée depuis plus de quinze ans. Ils y venaient aux moindres congés. Livres, bahuts, armoires anciennes, dont une à pointes de diamant, vieilles chaises aux montants tournés comme des fuseaux, tables, gravures, bibelots..... chaque objet était le fruit d'un cher désir toujours partagé. Puis cette petite maison, qui se dorait au soleil, répandait tout le jour un fumet de bonne cuisine. C'est un péché véniel et fin, un péché d'élu que le péché de gourmandise.

M. et Mme Sacrody formaient un vieux couple idéal et classique. Ils finiraient orme et tilleul.

En attendant, ils étaient oncle et tante. Leur unique neveu, affectueux et gâté, avait nom Lucien Sacrody. Et pour couronner ses chances, entré récemment dans l'Université, il venait de s'y confirmer, à vingt-cinq ans, par une agrégation brillante.

Si discrets qu'ils fussent toutefois dans leur aimable quiétude, ces admirables époux, le destin leur fit voir que « ce n'était pas permis ». On n'est point sur terre pour être tranquille. Ces vieux trichaient... C'est pourquoi on eut pu les entendre, par un soir de septembre, se plaindre en phrases alternées sous le grand magnolia de leur jardin.

— Tu constates, Victor : l'odeur nous poursuit jusqu'ici. Adèle, en partant pour les couches de sa sœur, sentait déjà quelque chose.

— Que veux-tu ? J'ai tout vérifié. Rien ne cloche dans les conduites. Le maçon m'a garanti hier encore le bon état des dalles et des murs.

— Alors ?

— Alors, c'est inexplicable, c'est triste et... et il nous faudra, au moins pour un temps, abandonner notre maison.

— Y songes-tu, Victor ? gémit Mme Sacrody. Ce serait un crève-cœur pour toi autant que pour moi-même.

— Ecoute, un espoir nous reste ; dès que Lucien sera de retour, nous lui demanderons aide et conseil.

— Oui, mais quand se décidera-t-il à rentrer ?

— Ces jours-ci, voyons. Quand le fils de Mme Tuffe est venu, il m'a déclaré textuellement : « Votre neveu m'a prié de vous laisser sa valise. Il rentrera dans trois semaines au plus tard ». Compte : c'est le dix-huitième jour... nous verrons avec Lucien s'il n'y a pas lieu de consulter un architecte. On pourrait appeler également M. Delcouqui, le pharmacien. Il est de première classe.

⁂

M. et Mme Sacrody habitaient une petite ville courtoise et visiteuse. Chaque jour amenait chez eux un ami, une « relation », avec le dernier écho de la vie citadine. Les jeunes filles, à la belle saison, ne partaient jamais sans un bouquet ; M. Sacrody, en dépouillant ses rosiers, le sécateur aux doigts, leur traduisait quelque ode latine...

Ce fut Mme Tuffe qui commença. Elle ne fut point assise, ce jour-là, dans le salon des Sacrody, qu'on la vit lever le nez, regarder à droite et à gauche, tirer son mouchoir et, sous un prétexte subit, écourter sa visite. Vint aussi Mme Lorte, la directrice du collège. Ses amis assurent qu'elle parlerait « sous l'eau ». Si, d'aventure, au milieu d'un récit, elle se trouve contrainte de se moucher, elle le fait signe de sa main libre qu'elle va reprendre, continuer. Or, l'intarissable Mme Lorte, après le premier flux de paroles, eut un brusque reflux, inquiet et suffoqué. Le « porto » qu'on lui offrit, elle le repoussa d'un geste involontaire, un geste d'horreur. Le général, qui a fait trois ans de guerre, ne tint pas mieux...

Ces incidents s'échelonnaient sur une semaine. Mme Sacrody, cependant, frappée, dès le troisième jour de l'air contraint et désobligé que prenaient ses amis autant que de leur fuyante visite, confia à son mari, en rentrant du marché :

— Tu ne trouve pas que ça a une drôle d'odeur, ici, quand on vient de dehors ?

— Peut-être... en effet... c'est certain.

⁂

Et ils en étaient là. Une pesteuse haleine emplissait la maison, gagnait le jardin, couvrait le parfum des roses d'automne. Elle avait, peu à peu, réduit, chassé les visiteurs et les amis. Les Sacrody restaient seuls comme des lépreux. Ni Lucien, ni la bonne ne revenaient. Est-ce que, eux aussi... ?

Allons ! il fallait fuir cette maison de maléfice, renoncer à tant d'aises plaisantes, au doux horizon, au jeu quotidien et familier des habitudes. Seigneur ! On était trop heureux !

⁂

— Bonjour, oncle Victor ! Bonjour, tante Eramie !

C'est Lucien qui s'annonce, en poussant la grille, la voix pleine d'accent et de soleil. Les deux vieux s'empressent à sa rencontre, se réfugient dans ses bras.

— Comme tu as tardé à revenir !

Il les embrasse tour à tour avec une affection claquante : double baiser à chacun. Mais soudain, lui aussi flaire au vol la fâcheuse odeur.

Ils sont encore dans le corridor, près de la porte ouverte : ce n'est pas la zone la plus grave, Lucien accroche son manteau, sa canne et donne, ce faisant, quelques détails sur ses vacances. Et bien vite, il en arrive à ses chasses, navré d'avoir dû rentrer avant le passage des palombes et des colverts. Puis, quelques secondes, il semble attendre. Un silence.

Léon LAFAGE.

Lire la suite en deuxième page

Les invitations.

M. Herbert Hoover, qui arrive à expiration de son mandat présidentiel l'an prochain ne pouvait s'engager vis-à-vis de M. Pierre Laval pour un voyage « ferme » et officiel en Europe.

Mais ce qu'officiellement le Président des Etats-Unis n'a pu promettre, il est plus que probable qu'il le fera officieusement, une fois rendu à la vie civile, si l'on peut dire :

— Quand je viendrai en Europe, exposait dernièrement le Président, je serai à un régime bizarre. J'ai déjà une centaine d'invitations à dîner... mais aucune à déjeuner !... Ce n'est pas juste, ajoutait-il en riant.

Car dans l'intimité le sérieux Président est un *good fellow !*

La pierre de touche.

Un célèbre aviateur avait été victime d'un grave accident et était resté plusieurs jours entre la vie et la mort. Quand enfin il fut hors de danger et qu'on lui dit combien on avait craint pour sa vie, il déclara :

— J'avais très nettement le sentiment de ne pas être mort. Au contraire : j'avais faim et je me sentais froid aux pieds.

— Et cela, lui dit-on, te donnait la certitude d'être en vie ?

— Ma foi oui, répondit-il, car si j'avais été au ciel, je n'aurais pas eu faim, et si j'avais été en enfer, je n'aurais pas eu froid aux pieds...

Un cœur pur.

Un matin, à son réveil, le consul d'Italie au Mexique se met à la fenêtre.

— C'est drôle, dit-il à sa femme, je crois que les maisons bougent. Quelque fâcheuse maladie ?

Le diplomate sort et s'aperçoit effectivement qu'un terrible tremblement de terre vient d'avoir lieu.

Il remonte alors chez lui et dit à sa femme :

— Oui, ma chérie, j'avais raison, les maisons bougeaient bien. Je suis heureux d'avoir constaté le bon fonctionnement de mes réflexes !...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Les Conteurs de chez nous...

UN BON NEVEU

(Suite de l'article de première page)

— Le jeune Tuffe, demande-t-il enfin, vous a bien remis ma petite valise ?

— Oui, oui, c'était... trois ou quatre jours avant le départ d'Adèle (elle est allée soigner sa sœur)... Elle l'a rangée sur l'armoire à pointes de diamant.

— Merci... mais...

— Quoi donc ?

— Ça ne vous a pas fait plaisir ?

— Si. C'était une façon comme une autre de donner de tes nouvelles. Mais nous eussions préféré une de tes bonnes lettres.

— Pardonnez-moi... Cependant, ne les avez-vous pas trouvés tendres et bien en chair, succulents et... ?

— Succulents ?... Mais de quoi diable parles-tu donc ?

— Des quatre perdreaux rouges qui étaient dans ma valise. J'avais cru inutile de prévenir le jeune Tuffe, vous laissant le soin, si vous le jugiez bon, d'en offrir un à sa mère.

Lucien, stupéfait, vit les yeux de sa tante se remplir de larmes ; il regarda l'oncle Victor : même tableau, puis les deux pauvres vieux l'embrassèrent en riant.

— En quoi est-elle, ta valise, petit ? demanda enfin l'oncle Victor, avec l'autorité des grands jours de provisorat.

— Elle... elle est en... fibre vulcanisée.

— Va la prendre tout de suite et la jeter dans la rivière. Tu en auras une autre en peau de truie. Obéis tout de suite. Tais-toi, Ne demande rien. Tu as assez de flair pour comprendre. Brave petit, va !

Léon Lafage.

Comice Agricole de Luzech

CONCOURS DE VINS

Un concours de vins entre les viticulteurs du canton de Luzech et cantons limitrophes aura lieu le 26 novembre 1931, à Luzech.

Une somme de 1.000 fr. est accordée par l'Office agricole au nom du gouvernement.

Foire-Concours aux vins

Vins rouges de l'année : 4 premiers prix, médaille de vermeil ; 4 seconds prix, médaille d'argent ; 4 troisièmes prix, médaille d'argent ; 4 quatrièmes prix, médaille de bronze, 4 cinquièmes prix, diplôme ; plusieurs prix supplémentaires consistant en diplômes.

Vins blancs de l'année : 1er prix, médaille d'argent ; 2e, médaille de bronze, 3e, 4e et 5e, diplôme.

Vins rouges vieux : 1er prix, médaille de vermeil ; 2e et 3e, médaille d'argent ; 4e et 5e, médaille de bronze; 6e, diplôme.

Vins blancs vieux: 1er prix, médaille d'argent; 2e et 3e, médaille de bronze ; 4e et 5e, diplôme..

Concours de volailles grasses

Oies grasses (lots de trois têtes au moins) : 1er prix, 25 fr. ; 2e, 20 fr. et diplôme ; 3e, 15 fr. et diplôme.

Canards gras (lots de trois têtes au moins) : 1er prix, 20 fr. et diplôme ; 2e, 15 francs et diplôme, 3e, 10 fr. et diplôme.

Exposition de machines agricoles

Des médailles et des diplômes seront attribués aux constructeurs du département. Les représentants et les dépositaires ne pourront prétendre qu'à des diplômes.

Les déclarations des exposants seront reçues chez M. A. Lugan, président du Comice, jusqu'au 25 novembre au soir.

Les échantillons de vin (une bouteille de 0,75 centilitres environ) devront être remis à la même adresse avant le 25 novembre à midi. Chaque bouteille sera munie, par les soins de l'exposant, d'une étiquette faisant connaître son nom, son adresse et la quantité de vin à vendre correspondant à l'échantillon.

Les opérations du jury commenceront à 9 heures pour les vins. La distribution des récompenses aura lieu à 15 heures.

Le concours de vins sera accompagné d'une foire aux vins, à laquelle sont convoqués de nombreux négociants.

Les lauréats qui ne feraient pas déjà partie du Comice seront inscrits d'office.

Il ne sera pas perçu de droits de place sur la volaille.

Enseignement primaire

M. Delteil, de Laburgade, libéré du service militaire, est nommé instituteur à Laramière (Lot).

Unions départementales mutualistes du Midi

Dimanche, 8 novembre, s'est tenue à Béziers, une très importante réunion qui avait pour objet la création d'une Fédération mutualiste régionale. Onze unions départementales de sociétés de secours mutuels représentaient les départements ci-après : Ariège, Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne.

Le Quercy à Paris

Nous avons annoncé la belle fête qui sera donnée le 28 novembre par les sociétés quercynoises à la Salle des Fêtes du *Petit Journal*, 21, rue Cadet.

En voici le programme détaillé :

1. Grotte de Fingal (orchestre), Mendelssohn ; — 2. Jane d'Oïmé (chœurs), Marc de Ransé; — 3. Les Haleurs de la Volga (chœurs), Doyen ; — 4. L'Arlésienne orchestre), Bizet ; — 5. Aquelos Montagnos (chœurs), Marc de Ransé ; — 6. Les Huguenots (Air du page) et La Veuve Joyeuse (valse), par Mlle Guyonnet du Cercle Musical P.-O. ; — 7. Aimer, Boire et Chanter (chœurs et orchestre), Strauss ; — 8. Le célèbre Comique Danvers dans son répertoire ; — 9. Les Cloches de Corneville (orchestre), Planquette ; — 10. Les contes d'Hoffmann (air des yeux), Offenbach. — Chanson des Gueux, par M. Stoop de l'Opéra de Lille, sous-directeur du Cercle Musical P.-O. ; — 11. La Bataille de Marignan (chœurs), Jannequin ; — 12. L'abeille Schubert ; — Elégie, par M. Fleureau, violon solo, sous-directeur du Cercle Musical P.-O., Fauré ; — 13. Ribos del Lot (chœurs) ; — 14. Trois jeunes Tambours (chœurs), Marc de Ransé ; — 15. Le Beau Danube bleu (chœurs et orchestre), Strauss.

Au piano Mme Cassard, du Cercle Musical P.-O.

Rideau à 20 h. 30 (ouverture des portes à 20 h.).

Compatriotes, venez tous à cette fête qui est la vôtre. Tenue de ville.

La gaieté et l'esprit quercynois seront de rigueur.

Un grand Bal de nuit avec 2 orchestres suivra le concert.

Œuvre magnifique mais incomplète

Une association vraiment belle et pourtant peu connue est bien celle des « Enfants des Chemins de fer Français », œuvre de préservation antituberculeuse de l'enfance fondée le 20 mai 1906, reconnue d'utilité publique par décret du 23 décembre 1920.

Les moyens d'action de l'Association sont : les colonies de vacances à la montagne, à la campagne ou la mer, les préventoria antituberculeux et tous autres moyens de prophylaxie antituberculeuse.

Cette œuvre a déjà installé, de façon parfaite, un préventorium marin à Asnelles où 329 enfants ont été hospitalisés depuis l'ouverture, dont plusieurs originaires de Cahors.

Malheureusement, il ne s'agit là que de garçons.

Au 1er janvier 1932, l'Association aura entièrement payé les propriétés acquises pour l'installation du préventorium des Filles, mais ces propriétés acquises, il faut les aménager. Les cheminots veulent mener cette tâche à bonne fin et trouver le million nécessaire.

Malgré son apparence rébarbative la question semble d'une solution aisée et rapide. Elle dépend de tous. L'œuvre qui possède 80.000 membres répartis en 189 sections (la section cadurcienne comptant déjà 152 sociétaires) fait un pressant appel.

Cheminots, vos filles malades entreront au Préventorium et y retrouveront la santé.

La population tout entière se rendra compte de l'intérêt présenté par l'œuvre pour éviter la contagion infantile par la lutte antituberculeuse et voudra y collaborer largement.

D'ores et déjà, des bulletins d'adhésion sont délivrés par le sympathique M. Benazet, caissier aux billets à la gare de Cahors, trésorier de la section cadurcienne.

Membres titulaires, 3 fr. par an.

Membres bienfaiteurs, 5 fr. par an.

Le Comité du Lot.

Légion d'honneur

Notre compatriote M. Benjamin Donnadieu, ancien adjudant au 7e d'infanterie, lieutenant de réserve est nommé chevalier de la Légion d'honneur au titre de réserve. Félicitations.

Gendarmerie

Les brigades de gendarmerie à cheval de Gramat et de St-Céré sont transformées en brigades à pied.

Pendant notre quinzaine d'exposition
Quinzaine réservée à

l'Orfèvrerie CHRISTOFLE

la maison

Mandelli

vous réservera un bienveillant accueil accompagné d'un souvenir qui ne nuira pas à la qualité de cette orfèvrerie — la première — dont nous sommes les plus anciens représentants.

Vol de 1.800 francs

Un propriétaire de St-Henri (Cahors) a été victime d'un vol. Pendant son absence, un malfaiteur pénétra chez lui, fouilla dans les armoires et emporta une somme de 1.800 fr.

Le voleur crut devoir, peu de jours après, faire le facétieux. Il écrivit au volé une carte postale dans laquelle il lui demandait « s'il n'avait pas trouvé de changement chez lui. »

Aux Trufficulteurs

Le 14 novembre courant, jour de foire à Cahors ont été apportées sur le marché les premières truffes de la saison.

Quoique ces produits, à peine grisâtres à l'intérieur, et loin d'avoir atteint leur complet développement soient dépourvus de tout parfum, il a été permis de constater que les premiers cours furent avantageux pour les trufficulteurs.

C'est ainsi que le courtier d'une importante maison de truffes de Cahors a payé un lot d'une livre et quart de cette denrée à raison de 15 fr. la livre ; d'autres lots de même poids et qualité se sont vendu approximativement au même taux.

Et ces prix ne peuvent fléchir. La truffe est en effet un produit de luxe, cette denrée est consommée non seulement en Angleterre et en Amérique, mais aussi à Paris, en Suisse, en Belgique et en Allemagne.

D'autre part, si la récolte de notre région est considérée d'ores et déjà comme moyenne elle s'annonce, par contre nettement déficitaire dans le Dauphiné, province d'ordinaire productrice d'une quantité considérable de ce tubercule.

En résumé, nous pouvons rassurer les trufficulteurs à l'encontre de certains bruits pessimistes en circulation, que la truffe atteindra au début et au cours de la saison, des prix assez rémunérateurs malgré la crise économique qui sévit actuellement.

Du reste, le syndicat s'y emploiera de son mieux, il s'engage pour cela à employer les meilleures méthodes.

Mais il convient de ne pas oublier que pour être puissants, il est nécessaire de se grouper. L'autorité et l'influence ne nous seront acquises qu'au moyen de l'union.

Unissons-nous comme le firent, il y a quelques années les planteurs de tabacs. Tout le monde sait cependant qu'à son origine le syndicat des planteurs de tabac s'est trouvé aux prises avec de nombreuses difficultés, et que cet organisme eut beaucoup de mal à faire son premier pas.

Mais à présent, grâce aux nombreuses adhésions et à la fidélité de ses membres, l'importance de ce groupement est indéniable, les revendications qu'il a pu obtenir des pouvoirs publics le démontrent du reste surabondamment.

Il est donc expressément fait appel à tous les trufficulteurs pour que, dès à présent, ils adhèrent, dans leur intérêt même, au syndicat. Le montant de la cotisation annuelle reste toujours fixé à 5 fr. S'adresser ou écrire à M. Malique Louis, trésorier, à Regourd, près Cahors.

Conformément à l'article 12 des statuts l'assemblée générale aura lieu à 14 heures précises le 1er décembre prochain, jour de foire à Cahors, (Maison de l'Agriculture).

L'ordre du jour est ainsi composé:

1° Rapport moral.

2° Compte rendu de la gestion financière.

3° Renouvellement du bureau.

4° Questions diverses.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 19 NOVEMBRE 1931
SAMEDI 21 — DIMANCHE 22
(Matinée et Soirée)
Encore un programme choisi
PREMIERE PARTIE
Sur fond bleu, film sonore, voyage sur les bords de la Méditerranée.
Actualités Pathé, sonores et parlantes.
Un petit chef-d'œuvre : MICKEY GALANT, le roi des dessins animés sonores.
DEUXIEME PARTIE
L'œuvre célèbre d'Henry Bataille
LA TENDRESSE
grand film parlant, musical et chantant français avec Marcelle Chantal, l'émouvante interprète de « Toute sa vie », Jean Toulout, André Dubosc, José Noguero, Pierre Juvenet, Lucien Baroux, la petite Micheline Masson.
La Tendresse ! Une amicale pression de mains, un petit bonjour de temps en temps, un éclat de rire dans l'antichambre, des doigts pour vous fermer les yeux... après... la tendresse!
Est-ce qu'elle ne devrait pas toujours survivre à l'amour?

EDEN
Cette semaine :
ACTUALITÉS PARLANTES, Fox Movietone.
MAGAZINE, Fox Movietone, attractions.
PLUS FORT QUE NOE, Comique sonore.
Deux grandes vedettes françaises
Jeanne HELBLING et Gaston GLASS
dans
LA PISTE DES GEANTS
La plus formidable réalisation cinématographique *parlante, tournée en plein air.*
Elle contient des scènes d'une envolée splendide et des accords sonores tout à fait admirables.
Cette production présente des passages absolument bouleversants qui font d'elle un chef-d'œuvre de l'écran.
♣
BIENTOT
LES LUMIERES DE LA VILLE

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

SOIRÉE DU 24 NOVEMBRE

Les « Amis du Beau Vieux Quercy », dans leur programme de décentralisation littéraire, entendent faire une part aux lettres régionales. Au moment où la vieille et magnifique langue d'oc, si longtemps méconnue et humiliée, retrouve partout dans le Midi et dans le monde entier, son lustre ancien, il est du devoir d'une Société telle que la nôtre de ne pas feindre de l'ignorer. L'an passé, nous lui avons consacré une soirée qui a été l'une des plus applaudies de la saison. Le conférencier et les interprètes trouvèrent à Cahors un accueil inoubliable.

Les auditions de chants et de poèmes occitans, au charme si voisin de celui du patois du Lot, furent bissés, trissés parfois.

Voulant renouveler l'expérience si bien réussie, à qui pouvions-nous nous adresser ? Tout naturellement, avec un sujet différent et plus vaste, au même orateur et aux mêmes artistes.

Mardi, 24 novembre, ils seront pour nous à Cahors. Notre vibrant et fidèle public accordera à M. Armand Praviel, au verbe chaud et nuancé, à la voix généreuse, à l'action élégante, une faveur égale à celle dont il salua ses débuts sur notre scène. Et Mlle Juliette Dissel, l'exquise diseuse, Mme Germaine Marsac et Laurence d'Izourt qui savent si bien interpréter nos vieilles chansons et notre musique d'autrefois, retrouveront un succès pareil à celui que leurs auditeurs leur prodiguèrent il y a un an.

Sans crainte, nous promettons aux « Amis du Beau Vieux Quercy » et à leurs amis, une soirée d'une valeur artistique de tout premier ordre et aussi une soirée d'émotion provinciale aussi captivante que celle que leur procurèrent déjà nos amis toulousains.

Eug. Grangié.

Mairie de Cahors

Le Maire a l'honneur d'informer la population qu'une séance gratuite de vaccination contre la variole aura lieu à la Mairie le samedi 21 novembre courant, à 16 heures.

Doctorat en médecine

Notre compatriote M. Fernand Rouquet, ancien élève du lycée Gambetta, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat devant la Faculté de médecine de Lyon.

Il a obtenu la mention « très bien » et les félicitations du jury.

Nous adressons au jeune docteur nos vives félicitations.

Fédération générale des fonctionnaires

Section du Lot. — Le dimanche 29 novembre, à 14 h. 30, au théâtre municipal de Cahors, aura lieu une Conférence publique sur « La Crise actuelle et le Syndicalisme », par le camarade Lacoste de la F. G. F. — Invitation cordiale à tous. Entrée gratuite. — *Le Bureau de la S. D. du Lot.*

Arrestation d'un banquier

Sur mandat d'amener lancé par le Parquet de Toulouse, la police bordelaise vient d'arrêter le nommé Jean Amade, 32 ans, pour exercice illégal de la profession de banquier.

Bien que condamné plusieurs fois pour abus de confiance, Amade, ancien avocat, très connu dans les milieux sportifs, comme coureur automobiliste, avait créé la « Société toulousaine de Bourse et de banque » dont le siège social se trouvait 13, rue Raymond-IV. Il avait créé une agence à Carcasonne et à Cahors.

Vol

Le nommé Malique, marchand de papier à lettres, pénétrait dans les divers établissements de la ville pour offrir sa marchandise. Mais ces jours derniers, il pénétra dans un débit de la rue Lestieu. Sur une table se trouvait un billet de 5 francs. Malique l'empocha. Puis, il tenta d'emporter une magnéto de moto appartenant à M. Lagarrigue. Il fut pris en flagrant délit. Plainte fut portée et Malique a été condamné à 25 francs d'amende.

Classe 1886

Les camarades de la classe 1886, désireux d'assister au repas annuel qui aura lieu le dimanche 6 décembre à midi, sont instamment priés de faire parvenir leur adhésion, avant le 30 novembre au camarade Berbier, 10, rue du Portail-Alban, Cahors.

Rassemblement le 6 décembre, à 11 heures, estaminet Café de la Promenade.

Chute de bicyclette

Un jeune ouvrier, d'origine portugaise, passait à bicyclette devant l'avenue de la Gare de Gramat. lorsque, tout à coup, le frein de la machine se cassa.

Le jeune cycliste ne put pas prendre le tournant et alla buter contre un mur.

Il tomba sur le sol et se fit de fortes contusions. Mais son état n'est pas grave.

Vol de 450 francs

Plainte a été portée par M. Deneux, négociant à Dégagnac qui a été victime d'un vol de 450 francs. Une enquête est ouverte.

BONS EXEMPLES A SUIVRE

Voici ce qui se passe dans tout le pays au sujet de la cherté du prix de la viande.

Nous lisons dans les journaux:

Plusieurs herbagers de la plaine de Caen viennent de s'unir pour fonder à Caen, au centre même de la ville, une boucherie populaire, qu'ils ravitailleront eux-mêmes et où la viande pourra être débitée sans l'intermédiaire des marchands de bestiaux et des bouchers.

Les fondateurs de cette boucherie espèrent pouvoir pratiquer des prix restant de 2 francs au-dessous de ceux des barèmes municipaux par kilo.

Les fonctionnaires et employés des diverses administrations de Charolles ainsi que les retraités de l'Etat et du département, constatant que les bouchers et les charcutiers de cette ville ne baissaient pas les prix de détail de la viande en rapport avec la baisse énorme du bétail sur pied, ont formé un groupement d'achat en commun. Ils se sont entendus avec un boucher de Paray-le-Monial, qui apporte à Charolles toutes espèces de viande, porc compris, et la détaille à un prix sensiblement au-dessous de ceux pratiqués par les commerçants de notre ville. La première vente a eu lieu samedi. En quelques heures, tout la viande amenée a été enlevée, le public étant admis à acheter.

⁂

Voilà de bonnes leçons, d'excellents exemples qui sont donnés et qui devraient être écoutés et suivis dans toutes les régions. Les propriétaires, les consommateurs y trouveraient largement leur compte.

L. B.

Question de... rivalité

Mercredi matin, vers 11 heures, place Gambetta, les passants ont assisté à une scène qui parut drôle pour certains, mais qui fut plutôt pénible.

Deux femmes, habitant un canton voisin, se rencontrèrent : l'une se précipita sur l'autre et la frappa.

Femme légitime qui se vengeait sur sa rivale. Celle-ci partit sans protestation. Le mari, aussi ! Scène pénible pour les assistants quand ils connurent le motif de cette... correction.

Deuil

Nous avons appris avec regret le deuil qui vient de frapper Mme et M. Lasne, le sympathique contrôleur principal des tabacs à Cahors. Sa sœur, Mme Pélissié est décédée après une longue maladie, à Lyon.

Nous prions Mme et M. Lasne de vouloir bien trouver ici l'expression de nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Obsèques

Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de Mme Veuve Bergon, mère de M. Bergon, employé au P.-O., décédée en son domicile de la rue Joffre.

Mardi soir ont été également célébrées les obsèques de Mme Léontine Feydel, demeurant rue St-James, décédée après 2 jours de maladie seulement.

Aux obsèques assistait une foule nombreuse qui témoigna de vives sympathies aux familles auxquelles nous adressons nos bien vives condoléances.

Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail

Le Secrétaire général de la Section de Cahors, informe et rappelle la circulaire n° 2 aux Mutilés du Travail, fédérés ou non fédérés, qu'une manifestation aura lieu le 29 novembre 1931 à Décazeville et Cransac (Aveyron), sous la présidence du camarade, secrétaire fédéral Marcet.

Savoir :

1° A Décazeville, réunion à 8 h. du matin au Kursal, rue Gambetta.

2. Banquet, à 12 h. 30, à Cransac, au prix de 20 fr. (facultatif).

3. A Cransac, Séance plénière, à 14 heures. Maison du Peuple.

Les Parlementaires de l'Aveyron et les autorités locales y assisteront. Le Camarade, secrétaire général fédéral Marcet, prendra la parole.

Tous ceux qui ont à cœur d'écouter la bonne documentation de notre chef, le Secrétaire général fédéral Marcet, se feront un devoir d'assister à cette belle manifestation des Mutilés et Invalides du Travail.

Nous rappelons aux Adhérents de la Section de Cahors que sur l'invitation de Monsieur le Préfet du Lot, une délégation a défilé dans le cortège à la cérémonie de l'Armistice le 11 novembre et a déposé une palme artificielle sur les tombes des enfants de Cahors, morts pour la France.

Pour tous renseignements s'adresser à la Permanence jusqu'au 23 novembre, *date extrême d'inscription* pour faciliter l'organisation.

Le Secrétaire, E. Trouvot.

Camion contre vaches

Un camion automobile revenant de Latronquière, a rencontré sur la route une paire de vaches attelées à un char et conduites par M. Massip, propriétaire.

Le camion heurta une vache qui eut une corne complètement détachée de la tête.

Piqûre à la main

M. Verdy, électricien à la compagnie du Bourbonnais, montait un tableau, lorsqu'un bout de cuivre le piqua à la main gauche. 8 jours de repos.

Bal de l'Avenir Cadurcien

Le bal annuel organisé par l'Avenir cadurcien a eu lieu mardi soir, au Palais des Fêtes.

L'escalier d'honneur était décoré avec art : des plantes de serre, de la verdure, où scintillaient des lueurs électriques étaient placées jusqu'à l'entrée de la salle de bal.

La salle était également bien décorée. A 9 h. 1/2, l'orchestre joua la première danse. Aussitôt, les couples s'enlacèrent et, en quelques secondes, la salle de bal était complètement garnie.

L'orchestre, composé des musiciens de l'Avenir, sous la direction de M. Rivière, joua avec brio toutes les danses de son répertoire.

Dans la soirée, M. Salanié et plusieurs membres de la municipalité, M. Coulaud, chef du Cabinet du Préfet, arrivèrent vers 10 h. et furent salués par les membres de l'Avenir..

Le bal fut, durant toute la soirée, très animé, mais, vers 2 heures du matin, les danseurs se retirèrent pour aller prendre un peu de repos, car, le lendemain, il fallait aller au travail.

Le bal de l'Avenir a été très réussi et les organisateurs méritent de vives félicitations.

Fête de la Sainte-Cécile

L'Avenir et la Diane Cadurcienne fêtent la Sainte-Cécile, dimanche prochain, 22 novembre. A cette occasion un concert sera donné au kiosque des Allées Fénelon, dans la journée, de 15 h. 30 à 16 h. 30.

Le soir, à 19 h., un banquet réunira à l'Hôtel du Midi, les membres exécutants et leur Conseil d'administration.

Voici le programme du concert qui sera donné aux Allées Fénelon :

1. Marche des échassiers landais, Millot. — 2. Gavotte fleurie, Avon. — 3. Les Cloches de Corneville, fantaisie sur l'opérette, Planquette (solistes : cornet, M. Mercier ; bugle, M. Rougier). Conte rose, divertissement Louis XV, Pangot. — 5. Gouraud, défilé avec tambours et clairons, Sali.

Nous souhaitons une bonne fête à notre veille société cadurcienne.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

S'il arrive parfois que l'on se trouve embarrassé pour faire de la copie, je vous assure que pour aujourd'hui, ce n'est pas mon cas.

S'il me fallait mettre dans cet article, ainsi que je me le promettrai au précédent, tout ce que j'ai entendu aux tribunes sur la partie de dimanche dernier, il m'aurait fallu écrire depuis dimanche soir jusqu'à aujourd'hui et réclamer les 4 pages de ce journal pour moi tout seul.

Je ne suis pas si exigeant. Je vais même résumer en peu de mots l'impression de tous sur cette décevante partie.

Ainsi que l'a dit « Le Comité » et en cela je suis d'accord avec lui, ce match n'a pas tenu ce qu'il promettait.

La faute en est à l'arbitre, c'est entendu. Je dirai même que quand on ne se sent pas capable d'en imposer à 30 joueurs on suspend le sifflet à son râtelier de pipes et on envoie sa démission de « referee » au Comité des Pyrénées.

Mais là ne doit pas se borner le remède. Il faut, et ici c'est au « Comité de Cahors » que je m'adresse au nom du public, faire comprendre aux joueurs que plusieurs exhibitions comme celle de dimanche dernier feront le vide dans les rangs des spectateurs. Sans vouloir demander la mort du pécheur, il faut dire énergiquement au joueur cadurcien fautif que le vrai rugby consiste à jouer le ballon et seulement le ballon. Jouer l'homme c'est provoquer totalement la bagarre. Un avertissement suffira sans doute pour ramener ce bon joueur dans une meilleure compréhension de son rôle.

Et maintenant, je m'adresse au public. Je lui dis : dimanche dernier vous n'avez pas vu du rugby. Vous avez été plus volé que lorsque Luzech vient jouer loyalement. Aussi ne restez pas sur cette mauvaise impression qui pourrait causer la ruine de notre chère Société Cadurcienne. Revenez dimanche au terrain voir le Football-Club Toulousain I contre Cahors I en match de championnat. Cette fois, j'en suis certain, vous verrez du beau jeu, car le Football-Club Toulousain est une excellente équipe. Elle vous réconciliera avec le rugby, qui doit redevenir le jeu rapide, élégant, qui sait enthousiasmer les foules.

J'ai écouté le public tout dimanche, en revanche je lui demande de m'écouter à son tour. Il le fera en revenant en masse au Stade Lucien-Desprat dimanche et pour tous les autres matches de la saison.

« Le Moustique »,

♣

Football Association

Dimanche, 22 novembre, la Quercynoi. (Foot-ball-Association) recevra sur le terrain du Lycée l'équipe du Stade Prayssacois.

Coup d'envoi à 2 h. 30.

Beau match en perspective auquel nous convions le public cadurcien.

Match de l'U. S. Montcuquoise contre Quercynoise-Association.

Les Normaliens battent l'U. S. M. par 3 à 1.

Notre équipe est allée dimanche sur le terrain de Montcuq où l'attendait la vaillante équipe locale nouvellement remaniée en vue de cette rencontre.

Durant toute la partie, nous pûmes voir des adversaires puissants et rapides, un jeu dur et serré bien propre à animer un public souvent trop enthousiaste.

Notre ligne d'avants se laissa un moment submerger par la ligne adverse, mais ses attaques s'avérèrent toujours dangereuses. De son côté la ligne de défense fournit un jeu impeccable quil est juste de souligner.

AVIRON CADURCIEN

Dimanche prochain au Stade Lucien-Desprats l'Aviron recevra en championnat l'excellente équipe du Foot-ball Club Toulousain, l'éternel vainqueur de notre quinze.

Nous reparlerons de cette partie dans notre prochain numéro.

⁂

Après les résultats des matches derniers le classement des sept équipes engagées dans le championnat des Pyrénées est le suivant :

1° Union Sportive Fuxéenne, 4 matches joués, 11 points, goal-average + 39; 2° Foot-ball Club Toulousain, 4 matches joués, 9 points, goal-average + 39; 3° Aviron Cadurcien, 4 matches joués, 9 points, goal-average + 5; 4° Cheminots Marengo, 4 matches joués, 9 points, goal-average + 3 ; 5° Gallia Club Toulousain, 4 matches joués, 8 points, goal-average + 13 ; 6° Avenir Olympien, 4 matches joués, 8 points, goal-average 0; 7° Gaillac, 5 matches joués, 5 points, goal-average — 99.

Convocations. — Entraînement de tous les équipiers première équipe, jeudi à 20 h. 30 au siège. — Dimanche matin à 9 *heures au terrain*, entraînement de l'équipe réserve. Sont de plus spécialement convoqués pour la même heure : Bertin, Ferrand, Lecussan, Milhet, Pons.

A SALVIAC

Club athlétique. — Le club athlétique Salviacois a tenu une importante réunion vendredi soir à la mairie de Salviac en présence de tous les membres actifs de la Société et de quelques membres honoraires.

Le calendrier sportif de l'année 1931-1932 a été fixé l'équipe 1re a été constituée de la façon suivante :

Avants : MM. Joanne, Orsi, Rocco, Vargues, Baffos, Vidal, et Vielmont. Demis : Floirat, Henri (cap.) Deltous. arrière : Iragne, Castand. Goal : Taillardas Jean.

Sous peu de jours les cartes actuelles seront présentées aux membres honoraires, elles obtiendront nous n'en doutons pas e meilleur accueil.

Arrondissement de Cahors

Albas

Conférence et démonstration fruitière. — C'est dimanche prochain, 22 novembre, à 16 h. 30, qu'aura lieu à la mairie d'Albas la démonstration pratique de triage et d'emballage des pêches.

Cette propagande organisée par la Compagnie d'Orléans et la Direction des Services agricoles, en faveur de la culture fruitière, aura également lieu avec la collaboration de MM. Coupireau et Michel, Présidents des Chambres syndicales de Mandataires et Commissionnaires en fruits et primeurs des Halles Centrales de Paris.

Nous engageons vivement tous les membres de notre Syndicat de culture fruitière et leur famille à assister à cette séance où ils pourront en outre puiser toutes les informations nécessaires sur les habitudes et les exigences des marchés, sur la recherche des débouchés, l'art de présenter les fruits et les types les plus recommandables d'emballages.

Accident de travail. — L'ouvrier agricole, M. Jules Brunet, s'est foulé une jambe en travaillant dans la propriété de M. Monville au moulin. Incapacité de travail d'un mois.

Le maître-charron, M. Elie Bouysset, s'est blessé à la jambe avec un passe-partout. D'où une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

Enfin, lundi soir, M. Savy a reçu, sur le front une grosse pierre qui s'est détachée du balcon de Mme Lucie Bataille au moment où il plaçait l'échelle pour arranger une lampe municipale. Heureusement que la lourde pierre était tombée sur un barreau de l'échelle qu'elle brisa et M. Savy n'en reçut que le ricochet, sans cela, il était mort. Malgré tout, il a eu une profonde entaille à la tempe et, sur les conseils du docteur Vidal, M. Savy a été transporté à l'hôpital de Cahors. Nous avons ce matin de rassurantes nouvelles du blessé auquel nous souhaitons un prompt rétablissement ainsi qu'à MM. Brunet et Bouysset.

Duravel

Fête de l'armistice. — Comme chaque année notre commune a fêté dignement la fête de l'armistice, le dimanche 15 novembre.

Après une messe solennelle à laquelle assistait la Société des Anciens Combattants, un cortège imposant s'est rendu au Monument aux Morts, sur la place de la Mairie, dans l'ordre le plus parfait.

M. Rey, maire de Duravel a prononcé un discours éloquent, bien senti, vibrant de patriotisme et de pieuse reconnaissance à nos chers héros.

La minute de silence qu'il a ensuite réclamée a été religieusement observée.

Ensuite, les enfants des écoles, sous la bienveillante direction de leurs maître et maîtresse ont déposé au pied du monument, une moisson de gerbes et de bouquets, qu'une main habile a su disposer artistement. Le cortège s'est disloqué après ce pieux pèlerinage.

Foire. — En raison des travaux pressants des semailles, le Comité des foires a jugé bon de supprimer la foire du 21 novembre.

En conséquence, la prochaine se tiendra le 21 décembre seulement. Elle sera, croyons-nous, favorisée en ce sens que ce sera la pleine saison des porcs gras, oies, canards gras, et pourra de ce fait être fort approvisionnée de tous ces produits de ferme. D'autre part, les cours des bestiaux paraissant devoir se relever, nos agriculteurs qui subissent en ce moment une perte sensible feront peut-être à ce moment-là, de plus avantageuses transactions.

Floressas

Déclarations de vins. — L'année 1931 a donné au point de vue viticole les résultats suivants :

71 producteurs ont déclaré pour 109 hectares de vignes 2.269 hl. 70 de vin nouveau et 127 hl. 45 de stocks des récoltes antérieures. En outre, 11 hl. seulement ont été déclarés avec l'appellation d'origine : Vin de Cahors. En 1930, les résultats avaient été les suivants : 71 déclarations pour 98 hectares de vignes avaient donné un total de 2.802 hl. de vin de l'année et 37 hectolitres des récoltes antérieures. La récolte 1931 est donc inférieure de 532 hl. à la récolte 1930.

Cette diminution est due à l'orage de grêle du 4 septembre qui ravagea les vignes à la veille même de la récolte.

Prayssac

Taxe de la viande. — M. le maire de Prayssac ayant provoqué à la mairie une réunion des bouchers de la localité, pour obtenir une diminution sur les prix de la viande, l'entente s'est facilement faite sur les bases suivantes :

Bœuf. — 1re catégorie : Filet, aloyau, faux filet, cuisse, 10 fr. et 8 fr. ; 2e catégorie : épaule, osseline, côtes découvertes, 8 fr. ; gîte à la noix, plates côtes, 7 fr. ; 3e catégorie; collier, flanchet, bavette, jarret, poitrine 6 fr.

Mouton. — 1re catégorie, 7 fr. 50 ; 2e catégorie, 5 fr. 50 ; 3e catégorie, 2 fr. 50.

Agneau. — 1re catégorie, 8 fr. 50 ; 2e catégorie, 6 fr. 50 ; 3e catégorie, 4 francs.

Veau. — 1re catégorie : cuisse, filet, pièce blanche, côtes fines, 8 fr. 50 ; 2e catégorie : jarret, palette d'épaule, côtes découvertes, poitrine, 7 fr. 50 ; 3e catégorie : collier, poitrine, quasi, 6 fr. 50 ; 4e catégorie, 5 fr. 50 et 4 fr. 50 (os charnus et bouts de jarret).

Porc. — 1re catégorie : filet, côtes fines, découvert charnu, 8 fr. ; 2e catégorie : molos, côtes découvertes, bouts de côtes charnues, 7 fr. ; 3e catégorie : poitrine et jarret 6 fr. ; lard frais, 6 fr. ; graisse, 6 fr. ; saucisse, 8 fr., le tout le demi-kilo.

Sérignac

Mérite agricole. — Nous sommes heureux d'apprendre que MM. Alban Caumont et Adrien Lala, propriétaires à Sérignac viennent d'être promus chevaliers du Mérite agricole.

Nous adressons à ces deux excellents agriculteurs nos plus vives félicitations pour la juste distinction qui vient de leur être décernée. — L. D.

Berganty

Fête patronale. — La fête patronale de notre commune aura lieu les 21, 22 et 23 novembre.

Un programme bien composé donnera satisfaction à la population et aux nombreux visiteurs qui ne manqueront pas, comme tous les ans, de venir dans notre commune si accueillante.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Foire du 16. — C'est par un temps splendide, sous un soleil printanier que s'est tenue notre grande foire mensuelle. On avait rarement vu semblable affluence non seulement sur les Champs de foire, mais sur tous les marchés de l'intérieur. Les cours des bestiaux étaient en légère hausse sur les prix du 25 octobre et les transactions ont été particulièrement nombreuses.

Les éleveurs ont vu avec plaisir que tout espoir n'était pas perdu et qu'au lieu de l'effondrement des cours qu'on avait redouté il y avait une réelle tendance vers un relèvement progressif qui tout en permettant de pratiquer des prix de détail abordables pour le consommateur assurerait au producteur une juste rémunération de son travail.

Rassuré sur ce point les producteurs de la région ont été encouragés à faire leurs approvisionnement habituels et le commerce en a ressenti l'heureuse répercussion.

Mercuriale. — Blé, le double-décalitre, 23 fr. 25 ; Avoine, le double-décalitre, 7 fr. ; maïs, le double-décalitre, 14 fr. ; haricots, le double-décalitre, 20 à 25 fr. ; pommes de terre, le double-décalitre, 7 fr. ; châtaignes, le double-décalitre, 16 fr.; œufs, la douzaine, 7 fr. 50 ; beurre, le kilo, 17 fr.; poules, le kilo, 11 fr. ; poulets, le kilo, 11 fr. ; lapins, le kilo, 5 fr. ; canards, le kilo, 12 fr. ; oies, le kilo, 12 fr. ; pigeons, la paire, 8 fr. ; bœufs, les 100 kilos, 480 francs ; veau, les 100 kilos, 550 fr. ; mouton, les 100 kilos, 450 fr. ; porc, les 100 kilos, 500 francs.

Bretenoux-Biars

Bretenoux-Biars. — MM. Loubet Sénateur questeur et de Monzie, député du Lot, ont reçu du ministre des Travaux publics la lettre suivante :

« Par lettre du 6 octobre 1931, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le ralentissement de l'activité du chantier des créosotage des traverses de Bretenoux-Biars (Lot).

« J'ai l'honneur de vous faire connaître les résultats de l'instruction que j'ai immédiatement prescrite.

« Le chantier peut traiter 80.000 traverses par mois.

« En raison de la situation économique, il n'a au cours de ces derniers mois, reçu qu'une moyenne de 40.000 traverses, ce qui a nécessité le licenciement de 25 à 30 ouvriers, et a fait réduire à 6 heures par jour la durée du travail des ouvriers conservés.

« Mais le chantier reçoit maintenant 60.000 traverses par mois, et peut occuper son personnel pendant la journée entière.

« Toutefois les ouvriers licenciés n'ont pas été réembauchés. La Cie du chemin de fer d'Orléans fait ses efforts pour leur procurer du travail.

« L'entretien des voies étant satisfaisant, je ne serais pas fondé à intervenir d'une manière particulière auprès de la Cie pour modifier le régime actuel du chantier de Bretenoux-Biars.

« J'espère que vous considérerez les mesures prises comme donnant satisfaction, dans toute la mesure où la situation le permet, aux préoccupations légitimes dont vous avez bien voulu me faire part. »

Cajarc

Obsèques. — Samedi ont été célébrées à Cajarc, les obsèques de M. Théophile Décremps, ancien négociant, décédé à l'âge de 70 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté disparu dont nous prions la famille de recevoir nos sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Objets trouvés ou perdus. — Trouvé : un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent par M. Hugues Leymarie, avenue Cavaignac; un petit bracelet en or, par Mlle Delmas, élève à l'Ecole Primaire Supérieure ; une somme d'argent par Mlle Simone Admirat, avenue Gambetta.

Perdu : une chaîne de montre par M. Guyou, négociant avenue Gambetta.

Le prix du lait. — On nous communique avec prière d'insérer :

« Nous croyons devoir appeler l'attention de la population sur la différence des prix appliqués à Gourdon, pour la vente du lait.

« Certains fournisseurs livrent cette denrée à raison de 1 fr. 40 le litre alors que d'autres ne le font payer que 1 fr. 20.

« Que les consommateurs se mettent donc en garde contre cette façon de procéder et insistent auprès de leurs fournisseurs pour obtenir le prix uniforme de 1 fr. 20 le litre. — *Un groupe de consommateurs.* »

Nous nous permettons d'ajouter que le Conseil municipal, justement ému de cette situation, fit convoquer par M. Traucou 1er adjoint, tous les laitiers à la mairie pour arriver à une simple entente, ne voulant pas, comme certain l'ont dit, imposer une taxe du lait.

Cette démarche n'eut pas de résultats. Si un certain nombre de laitiers répondirent à l'apel, beaucoup d'autres ne voulurent pas s'y rendre. Aussi rien ne put être décidé.

Il ne serait pas logique qu'à Gourdon les laitiers aient le droit de se coaliser contre les consommateurs.

Payrac

Manifestations fraternelles. — Les A. C. N. P. de la section de Payrac se sont réunis dimanche 15 novembre en un banquet fraternel décidé dans leur réunion du samedi 7 novembre. Ce banquet réunissant de nombreux camarades a été empreint de la plus franche cordialité. Les A. C. N. P. bénéficiaires de l'allocation avaient tenu à offrir à leurs camarades de moins de cinquante ans le Vieux Cahors et le Champagne.

Les moins de cinquante ans ont rendu hommage à leurs aînés en leur offrant une coupe de Champagne chez leur camarade Lacombe, ancien combattant désigné pour servir le banquet de l'an prochain. Car les A. C. N. P. sont bien décidés à continuer chaque année la tradition établie aujourd'hui, ainsi qu'à tenu à le faire ressortir le secrétaire de la section communale.

Qu'il nous soit permis, sans vouloir faire de personnalité, d'adresser nos félicitations et nos remerciements aux dirigeants locaux de la Fédération et à Mme et M. Mossignol, les sympathiques propriétaires de l'Hostellerie de la Paix, qui ont ordonné et servi un repas dont les anciens combattants conserveront longtemps le souvenir.

Concorès

Conseil municipal. — Il s'est réuni le 11 novembre au soir. Tous les conseillers étaient présents.

Le Conseil a donné un avis favorable à une demande d'allocation militaire ; un avis défavorable à une demande d'assistance aux vieillards ; a nommé M. Louis Deneux pour reviser la liste électorale de 1932 a voté 500 francs pour la création d'une ligne d'autobus St-Germain-Cahors par Concorès ; a donné avis favorable à une demande d'assistance aux femmes en couches ; a demandé que le terrain acheté pour dépôt d'ordures fut reconnu d'utilité publique ; a ensuite envisagé diverses améliorations qui seront exécutées sous peu.

La séance a été alors levée. Et une nouvelle réunion — celle-ci à l'hôtel — réunissait de nouveaux conseillers et secrétaires et ce n'est qu'à l'aube que l'on se séparait après avoir, dignement fêté le 11 novembre.

Salviac

Club athlétique. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Quatre-Routes

Mort subite. — M. Sol, employé chez M. Rougié, marchand de vins, s'apprêtait à se mettre à table pour déjeuner, lorsqu'il s'affaissa. Quand on le releva, il avait cessé de vivre. Il était âgé de 70 ans.

Cette mort a provoqué une vive émotion dans notre commune où M. Sol était très estimé. Nous adressons nos condoléances à la famille.

Accident. — Un lourd camion chargé de noix s'est enfoncé dans la rue où sont exécutés des travaux d'élargissement des aqueducs de la Mélic. Il a fallu 24 heures pour rétablir la circulation.

RENSEIGNEMENTS

Main-d'œuvre agricole

Malgré la crise de chômage qui persiste dans plusieurs centres industriels, la même crise n'existe pas dans nos campagnes du Centre et du Sud-Ouest. Un grand nombre de propriétaires sont toujours très embarrassés pour se procurer la main-d'œuvre agricole qui se fait continuellement de plus en plus rare et beaucoup n'ont pu recruter sur place le personnel qui leur était nécessaire.

Les propriétaires peuvent se tirer de ce grave embarras et se procurer toutes les familles de métayers ou de fermiers qui leur sont nécessaires, en s'adressant au Bureau de la main-d'œuvre agricole, 7, cours Fénelon, à Périgueux, qui dispose actuellement de plusieurs familles sérieuses ayant des avances.

Sur demande tous renseignements complémentaires seront fournis.

Evaluations foncières

Par arrêté préfectoral, sur la proposition du Directeur des Contributions directes et du cadastre, les travaux relatifs à la revision exceptionnelle des évaluations foncières des propriétés non bâties ont été entrepris dans les communes de Nuzéjouls, Goujounac et Vire.

Prix de vente de l'essence

Voici les prix de l'essence pratiqués par le commerce de détail dans le Lot pendant le mois d'octobre 1931.

Qualité poids lourd : Maximum : 194 fr. 01 l'hectolitre ; minimum : 190 fr. 08 l'hectolitre ; moyen : 192 fr. 05.

Qualité tourisme : maximum : 205 fr. 91 l'hectolitre ; minimum : 200 fr. 41 ; moyen : 203 fr. 16.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 2 au 7 novembre 1931, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 2 femmes. Interlocaux : 17 hommes, 5 femmes. En extra : 1 homme. Demandes d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 5 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 3 femmes.

LE SURMENAGE

les soucis, les veilles, appauvrissent le sang et laissent la porte ouverte à toutes les maladies. Pour relever l'état physique affaibli, buvez avant chaque repas un verre de Quintonine, le plus complet et le plus puissant des fortifiants que vous ferez vous-même, en versant dans un litre de vin de table un flacon de ce produit concentré dont la formule contient tous les éléments reconstituants dont a besoin un organisme affaibli. La Quintonine vaut seulement 4 fr. 95. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

Désire louer sur les quais
ou au centre de la ville
GRAND LOCAL
pour entrepôt
S'adresser au Moulin St-James

A VENDRE
Camionnette Ford, 1.000 k.
en très bon état de marche
S'adresser au Bureau du Journal

Dernière locale

Enseignement primaire

L'Inspection académique nous communique la note suivante :

Postes vacants au 1er janvier 1932 ou susceptibles de l'être

Détachement d'un Instituteur ou d'une Institutrice au Collège de garçons de Figeac : deux postes.

Direction d'école de garçons : Laval-de-Cère (2 cl.).

Direction d'école de filles : St-Bressou (mixte, 2 cl.) ; Duravel (filles, 2 cl.).

Postes d'adjoint dans les écoles de garçons : Le Vigan, Mayrinhac-Lentour, Salviac, Vayrac, St-Céré, Laval-de-Cère.

Postes d'adjointe dans les écoles de filles : Lamativie, St-Cirgues, Bagnac, St-Bressou.

Ecoles de filles : Floirac, St-Denis-Catus, Anglars (Lacapelle), Sénaillac (Latronquière), Goujounac, Cremps, St-Daunès, Issendolus.

Ecoles de garçons : Laramière, Comiac, Condat, Valprionde, Montcléra, St-Jean-de-Laur, Soturac, Sénaillac (Latronquière), Lentillac (Lauzès), Padirac, Felzins, Soulomès, Issendolus, Baladou, Montcabrier, Floirac.

Ecoles mixtes : Rouillac (Montcuq), Laborie (Prendeignes), Camy (Payrac), Bessonies, Espagnac-Ste-Eulalie, Labastide-du-Haut-Mont) ; Loupiac (Puy-l'Evêque) ; Flottes (Pradines) ; Jamblusse (Saillac) ; Lacabrette (Castelnau).

Les instituteurs et institutrices désireux de postuler pour un de ces postes sont invités à adresser leur demande directement à l'Inspection académique avant le 5 décembre prochain, terme absolument de rigueur. Les demandes devront être rédigées conformément aux instructions données dans le n° 2 du dernier *Bulletin de l'Enseignement primaire.*

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 37.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a repris la discussion des interpellations sur le chômage. M. Julien Durand, radical-socialiste, s'est élevé contre la politique douanière du Gouvernement qu'il estime trop protectionniste et qui amènera des représailles de la part des pays voisins.

M. Salingro, socialiste, déclare que le chômage augmente dans le Nord et demande l'interdiction provisoire de l'entrée des travailleurs étrangers en France.

En Allemagne

Un chef du parti hitlérien, nommé Astner a été arrêté pour détournements de fonds.

L'ex-empereur mandchou fera-t-il « hara-kiri? »

De Londres. — L'ex-empereur Mandchou Pu-Yi menace de se suicider si les Japonais persistent à vouloir le rétablir sur le trône de Mandchourie.

En Hollande

De La Haye. — La Chambre hollandaise a élevé les droits de douane de 8 à 10 pour cent.

Etude de Maître SOLMIAC
NOTAIRE A CATUS
Assisté de Maître BOYER
Huissier à Cahors

VENTE
aux
ENCHÈRES PUBLIQUES

La vente, qui a déjà eu lieu les dimanche 8 et 15 novembre écoulé, se continuera dimanche 22 courant, à Catus, à la Halle aux grains, à 1 h. 30.

Reste tout, le linge, couvertures, vaisselle, verrerie, et en outre une grande quantité d'ustensiles vinaires, y compris une pompe à vin.

SOLMIAC.

Feuilleton du « Journal du Lot » 71

PAR PEUR DE L'AMOUR
OU UN MARIAGE SECRET
par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XXXV

NICOLLE SE DÉVOUE

Elle-même, vous entendez, elle-même ! répéta-t-il, vraiment hors de lui.

— Elle vous le dira, affirma Nicolle, sentant qu'il fallait en finir. Revenez quand elle sera guérie.

— Non, dit-il durement. J'ai assez attendu, et je ne suis pas un pantin entre vous deux ! Je ne quitterai pas Eton-Court avant qu'elle soit venue et qu'elle m'ait parlé.

Il sortit un calepin de sa poche, déchira violemment une page et écrivit quelques lignes.

— Donnez-lui cela ! dit-il.

Mais, se ressaisissant, il ajouta plus doucement :

— Pardonnez-moi, si je me suis laissé emporter par la colère. Je vous remercie de m'avoir parlé avec tant de bonté. Mais croyez-moi, ne jouez jamais avec un cœur d'homme, ne le brisez pas comme un jouet en guise de passe-temps, parce qu'une heure de solitude vous paraît trop lourde d'ennui.

Il n'y avait plus trace de violence dans sa voix, rien, rien qu'une tristesse désespérée.

— Je voudrais faire quelque chose pour vous consoler un peu, dit-elle simplement, mais on ne violente pas un cœur !

Et comme il lui tendait la main, elle y mit simplement la sienne.

— Adieu, dit-elle, regardant le visage tourmenté qu'elle ne devait plus jamais revoir.

XXXVI

TRAGIQUE MÉPRISE

Nicolle, serrant entre ses doigts crispés le papier plié qui venait de lui être remis, prit sa course à travers les jardins, anxieuse de savoir si on s'était aperçu de son absence, et se demandant comment, en ce cas, elle l'expliquerait.

Elle s'était attardée plus qu'elle ne l'aurait voulu et tressaillit en entendant sonner la demie après neuf heures.

Elle était si préoccupée, qu'elle n'aperçut pas Lionel à quelques mètres devant elle, et n'entendit pas l'exclamation d'étonnement échappée à ses lèvres quand il la reconnut.

Après le départ de Nicolle, il avait essayé de chanter le trio de Wagner, mais, décidément, la musique ne lui disait rien, ce soir-là. Du reste, Béatrix ne paraissait pas, elle non plus, très en verve, elle jouait mal et l'esprit absent. Quant à Arley, il était visible qu'il n'avait d'autre désir que de rester seul avec elle.

Aussitôt qu'il le put, il s'éloigna d'eux.

— Où allez-vous ? lui cria Béatrix, le voyant se diriger vers la porte.

Il se retourna en souriant.

— Je vais chercher un bon cigare, cousine Bé, dit-il, mais je vous en prie, ne vous obligez pas, Arley et vous, à un mensonge de politesse en m'affirmant que vous ne pouvez pas vivre heureux quand je ne suis pas en tiers avec vous !

Arley rit sans protester et Béatrix s'appliqua à paraître goûter la plaisanterie, mais elle était mortellement inquiète en voyant que l'absence de Nicolle se prolongeait.

En quittant le salon, Lionel monta dans sa chambre où l'attendait une boîte de cigares. Il en choisit un et descendit au jardin pour le fumer, se demandant avec une curiosité irritée où pouvait bien être Nicolle.

Il avait pris machinalement le chemin du lac et fumait en rêvant, quand un murmure de voix le fit s'arrêter. Il se dissimula instinctivement derrière la grande haie qui séparait les jardins du bosquet et vit la haute silhouete de Robert Fernys et une petite silhouette de femme drapée dans un manteau sombre.

— Une femme de chambre avec son amoureux ! se dit-il en souriant. Leur secret est mieux placé entre mes mains qu'entre celles de Ronald, car je ne crois pas qu'il soit très indulgent à ce genre d'escapade.

Mais la voix de l'homme, pleine de dignité et de passion vraie, le frappa. Il se pencha pour mieux voir. Alors il se crut subitement atteint de folie.

La femme qui était là, répondant à cet inconnu qui lui parlait si passionnément, c'était Nicolle.

Nicolle acceptant des rendez-vous dans la nuit.

Nicolle, au visage de pureté et de franchise ! Nicolle qui lui avait appris à estimer toutes les femmes !... Nicolle fiancée à lui, venait rejoindre un amoureux dans l'ombre du parc !..

Quand Nicolle revint au salon, espérant n'avoir été vue de personne, les tables de jeux étaient encore, grâce à Dieu, en pleine animation. Béatrix et Arley causaient la main dans la main, mais elle s'étonna de ne pas voir Lionel.

Elle alla droit à Béatrix et demanda en souriant à Arley s'il était capable de se séparer de sa fiancée pendant quelques minutes.

— A la rigueur, oui, mais dix minutes seulement, pas une de plus ! fit-il sur le même ton, pendant que Nicolle, entraînait vivement sa sœur.

— Vite, Nicolle, cria celle-ci dès qu'elles furent seules dans le hall. Qu'a-t-il dit ?

— Je vous dirait tout plus tard. Pour le moment, lisez vite ce billet.

J'ai essayé de tout pour vous éviter l'entrevue qu'il vous demande, ma chérie, mais tout a été inutile. Je crois cependant, que si vous savez plaider gentiment votre cause, vous obtiendrez qu'il rende votre parole.

Une lueur éclaira un instant le pâle visage anxieux.

— Oh ! Nicolle, si cela pouvait être vrai ! ne vous leurrez-vous pas d'un faux espoir ?

— Je ne le crois vraiment pas, chérie, il vous aime passionnément, mais il ne m'a pas paru cruel et si vous allez là-bas, je crois bien que vous réussirez. Mais, lisez vite ce qu'il vous écrit

Béatrix parcourut des yeux le billet sans en donner communication à sa sœur.

« Béatrix écrivait laconiquement « Robert, c'est de vous mêmes, c'est « de vous seule que je dois connaître « mon sort. Je ne quitterai pas Eton-« Court sans vous avoir vue. Mardi « soir, je serai comme ce soir au bos-« quet du lac, et je vous y attendrai. »

Sans autre formule, il avait simplement signé de son prénom.

— Je réussirai ! s'écria la jeune fille, je suis sûre que je réussirai, Nicolle. Il me rendra ma liberté, et personne jamais ne saura ! Et je garderai l'amour d'Arley.

Voyez, ajouta-t-elle, mes mains tremblent de bonheur, c'est à vous que je le dois. Merci, vous êtes bonne. Si bonne, Nicolle ! Tellement meilleure que moi.

Et comme Nicolle l'embrassait tendrement :

— C'était terrible pour vous d'aller là-bas, dit-elle et je n'aurais pas dû vous l'imposer, mais vous m'avez sauvée.

— Pas encore, fit doucement Nicolle.

— Si, je sens maintenant que le lourd manteau de plomb tombe de mes épaules et que mon pauvre cerveau est plus libre. Rentrons vite au salon.

— Béatrix, appela Ronald, quand les deux jeunes filles passèrent devant lui, notre partie est finie, voulez-vous nous chanter quelque chose ?

Béatrix courut au piano sans se faire prier et jamais la voix splendide ne s'était élevée plus brillamment. Ce qu'elle chantait semblait tout d'abord un chant de triomphe qui se transforma peu à peu en une mélodie de douce et passionnée tendresse.

Arley qui l'avait écoutée avec recueillement, se releva vivement pour venir à elle.

— Vous chantez comme une prêtresse de l'art, vous semblez vraiment inspirée par les dieux, ma bien-aimée.

— Parce que je pensais à vous, dit-elle gentiment.

Il n'eut pas le temps de la remercier parce que la duchesse l'appelait comme arbitre de jeu entre elle et sir Henry.

Béatrix le regarda s'éloigner et laissa errer ses doigts machinalement sur les touches.

(*A suivre*)

La Phosphiode Garnal

MÉDICATION IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉE

Remplace agréablement et avantageusement

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans son traité des « Médicaments Usuels », 5e édition, page 138, M. le **Docteur MARTINET** affirme que « *les « iodo-tanniques constituent, avec l'huile de foie de morue, les « arsenicaux, le climat marin, les bains salés, la médication de « choix du lymphatisme et de la scrofule* ».

ACTIONS ET INDICATIONS de

la PHOSPHIODE GARNAL

Spécifique du lymphatisme par son iode — **Astringent Tonique** par son tannin **Reminéralisant** par son phosphate de chaux

La PHOSPHIODE GARNAL

est indiquée

1° dans tous les états lymphatiques : lymphatisme, scrofule, adénopathies, hypertrophies amygdaliennes, végétations adénoïdes ;

2° dans la convalescence des maladies infectieuses, les états dépressifs, les états prétuberculeux et les premiers stades de la tuberculose pulmonaire ;

3° dans les états où la déminéralisation prédomine : rachitisme, arrêt de croissance, phosphaturie, prédispositions tuberculeuses, hyposphyxies, etc., etc., etc...

Mode d'emploi :

Une cuillerée à soupe à un verre à madère (suivant l'âge) au début de chacun des deux principaux repas.

Prix du flacon (impôt compris) : **14 francs**

Laboratoire de la PHOSPHIODE GARNAL

CAHORS — 97, boul. Gambetta — CAHORS

Maîtresses de Maison !

LISEZ la

Mode Pratique

qui conciliе

ÉLÉGANCE-FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS

avec l'économie qu'impose la vie chère.

Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : **50 fr.**

Le Numéro : **1 fr.**

Bibliographie

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, *Editeur*, Paris

En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCÈS, *Successeur*
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.

Blanchissage faux-cols et lingerie.

Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc...

Teinture de fourrures.

Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.

Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : **Madame BONNET,** 2, *rue des Capucins, Cahors.*

Chemin de fer de Paris à Orléans

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

L'AMERIQUE DU SUD
Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies *Sud-Atlantique* et *Chargeurs-Réunis*, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

LE MAROC
à moins de 45 heures de Paris

Touristes qui craignez les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, profitez des nouveaux horaires espagnols qui fonctionneront à partir du 15 mai prochain. Vous pourrez aller de Paris à Tanger en moins de 45 heures, en partant de Paris par le train de luxe Pyrénées-Côte d'Argent (Paris-Quai d'Orsay 20 h. 40).

Vous arriverez à Madrid-Nord à 20 h. 35 et pourrez repartir le soir même de Madrid-Atocha à 21 h. 35.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

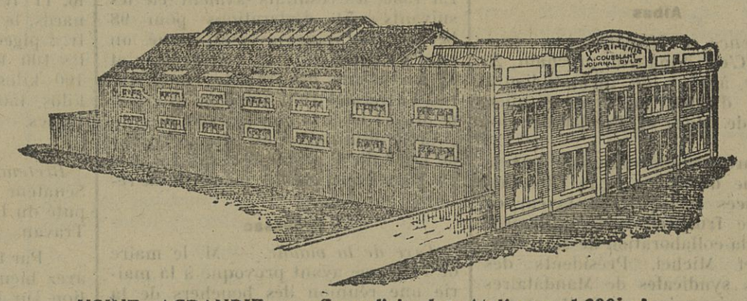

USINE AGRANDIE — *Superficie des Ateliers :* ***1.200 m²***

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'HIVER 1931-1932

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	3e cl.		de luxe	1re, 2e, 3e cl.		1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 20	»	10 16	»	17 18	—	19 56	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 34	»	10 28	»	17 29	—	20 8	21 22	»
LIMOGES arrivée	»	5 53	»	16 30	»	23 3	—	2 8	3 20	»
LIMOGES départ.	4 31	9 2	»	16 37	»	23 9	—	2 23	3 28	»
BRIVE... arrivée	7 15	11 56	»	18 18	»	0 47	—	4 8	5 9	»
BRIVE... départ.	7 38	12 32	16 19	18 24	18 50	0 52	—	4 17	5 16	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—	—	»
SOUILLAC	8 42	13 50	17 24	19 6	20 31	—	—	—	5 58	»
CAZOULES.....	8 50	13 58	17 32	—	20 41	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 6	14 14	17 49	—	21 5	—	—	—	—	»
Nozac.....	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—	—	»
GOURDON	9 31	14 40	18 24	19 33	21 33	—	—	5 23	—	»
Saint-Clair.....	9 40	14 49	18 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 51	15	18 46	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15 11	18 59	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 13	15 22	19 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère.....	10 22	15 31	19 24	—	»	—	—	—	—	»
Pradines.....	10 29	15 38	—	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 35	15 44	19 35	20 14	»	2 40	—	6 7	7 3	»
CAHORS départ .	11 35	17 42	»	20 18	»	2 44	—	6 12	7 7	7 20
Sept-Ponts.....	11 45	17 54	»	—	»	—	—	—	—	7 31
Cieurac.....	11 59	18 11	»	—	»	—	—	—	—	7 47
Lalbenque.....	12 7	18 21	»	—	»	—	—	—	—	7 56
Caussade.....	12 44	19 1	»	21 1	»	—	—	7 »	—	8 33
MONTAUBAN arr.	13 18	19 40	»	21 23	»	3 47	—	7 25	8 14	9 10
TOULOUSE.. arr.	16 58	21 8	»	22 17	»	4 30	—	8 22	9 7	11 12

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE
	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	de luxe	
TOULOUSE.... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41	21 »	—	23 4
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 »	16 2	20 29	21 48	—	23 45
Caussade.....	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—	—
Lalbenque.....	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—	—
Cieurac.....	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	—	0 46
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	—	0 50
Pradines.....	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Espère.....	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—	—
St-Denis-Catus...	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair.....	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (1) ...	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—	—
Nozac.....	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénel...	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAZOULES.....	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILLAC.....	10 25	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—	—
Gignac-Cressens..	10 52	15 20	—	20 21	—	—	—	—
BRIVE..... a.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	—	2 36
BRIVE..... d.	»		13 54	»	23 39	0 39	—	2 41
PARIS.. (A.) arr.	»		21 46	»	8 33	8 53	—	10 4
PARIS.. (O.) arr.	»		21 58	»	8 45	9 5	—	10 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 13 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 22	15 2	»	18 35	
Pradines.....	6 29	15 10	»	18 43	
Mercuès.....	6 38	15 19	»	18 52	
Douelle (*Arrêt*).....	6 42	15 23	»	18 56	
Parnac	6 49	15 33	»	19 5	
Luzech	6 55	15 39	»	19 13	
Castelfranc.....	7 7	15 51	»	19 25	
Prayssac (*Arrêt*).....	7 11	15 55	»	19 29	
Puy-l'Evêque.....	7 20	16 4	17 36	19 38	
Duravel	7 27	16 11	17 48	19 46	
Soturac-Touzac	7 35	16 19	18 »	19 54	
Fumel.....	7 46	16 30	18 27	20 6	
LIBOS.....	7 51	16 35	18 33	20 11	

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 27	9 22	14 25	18 14	
Fumel.....	6 38	9 29	14 32	18 22	
Soturac-Touzac	6 54	9 40	14 43	18 33	
Duravel	7 5	9 47	14 50	18 40	
Puy-l'Evêque.....	7 21	9 55	14 57	18 47	
Prayssac (*Arrêt*).....	7 35	10 4	15 6	18 56	
Castelfranc.....	7 52	10 9	15 12	19 2	
Luzech	8 12	10 20	15 25	19 14	
Parnac	8 25	10 29	15 34	19 23	
Douelle (*Arrêt*).....	» »	10 34	15 39	19 28	
Mercuès.....	8 40	10 40	15 45	19 34	
Pradines.....	8 52	10 48	15 53	19 42	
CAHORS.....	9 1	10 55	16 »	19 49	

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 6	9 50	16 14	18 30	
Cabessut.....	8 15	10 1	16 25	18 41	
Arcambal.....	8 24	10 17	16 34	18 54	
Vers.....	8 32	10 25	16 42	19 5	
Saint-Géry.....	8 38	10 30	16 47	19 14	
Conduché.....	8 49	11 19	16 58	19 33	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 55	11 29	17 4	19 41	
St-Martin-Labouval..	9 2	11 53	17 11	19 57	
Calvignac.....	9 8	12 3	17 17	20 6	
Cajarc.....	9 21	12 20	17 29	20 21	
Montbrun.....	9 30	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 38	20 34	
Toirac.....	9 38		17 49	20 46	
Lamadeleine.....	9 49		18 1	21 1	
CAPDENAC.....	10 »		18 13	21 15	

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 10	11 49	18 55	»
Lamadeleine.....	7 22	12 5	19 7	»
Toirac.....	7 33	12 19	19 18	»
Montbrun.....	7 41	12 30	19 26	»
Cajarc.....	7 52	12 46	19 39	»
Calvignac.....	8 2	12 59	19 49	»
St-Martin-Labouval..	8 9	13 8	19 58	»
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 18	20 6	»
Conduché.....	8 23	13 27	20 13	»
Saint-Géry.....	8 37	13 49	20 26	»
Vers.....	8 42	13 56	20 32	»
Arcambal.....	8 50	14 7	20 40	»
Cabessut.....	9	14 22	20 51	»
CAHORS.....	9 8	14 31	20 59	»

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	5 23	»	14 20	17 13	»
Vayrac.....	5 32	»	14 28	17 21	»
Bétaille (arrêt).....	5 38	»	14 34	17 27	»
Puybrun.....	5 48	»	14 43	17 36	»
Bretenoux-Biars....	6 5	»	14 57	17 51	»
Port-de-Gagnac.....	6 13	»	15 5	17 59	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 8	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 31	»
Siran (arrêt).....	7 4	»	15 53	18 48	»
La Roquebrou.....	7 22	»	16 10	19 15	»
AURILLAC.. arrivée.	8 5	»	16 53	19 51	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	4 55	10 2	»	17 14	»
La Roquebrou.....	5 35	10 43	»	17 58	»
Siran (arrêt).....	5 47	10 55	»	18 12	»
Lamativie	6 4	11 12	»	18 32	»
Laval-de-Cère	6 22	11 28	»	18 51	»
Port-de-Gagnac.....	6 31	11 36	»	19 »	»
Bretenoux-Biars	6 47	11 46	»	19 17	»
Puybrun.....	7 2	11 54	»	19 27	»
Bétaille (arrêt).....	7 12	12 1	»	19 35	»
Vayrac.....	7 29	12 7	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel.	7 36	12 14	»	19 50	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	10 59	»	19 36	
Sarlat.....	»	8 2	12 »	17 35	20 39	
Cazoulès.....	»	8 40	12 39	19 15	21 16	
Souillac.....	7 37	10 55	13 32	19 28	21 25	
Le Pigeon	7 52	11 20	13 47	5 45	16 »	
Baladou . Arrêt.	7 57	11 27	13 52	Les jours de foire ou marché à Sarlat	16 5	
Martel.....	8 6	11 56	14 »		16 14	
St-Denis-p.-M.ar.	8 16	12 8	14 10		16 24	

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 49	9 22	12 41	17 26	
Martel.....	»	8 5	9 37	12 56	18 »	
Baladou . Arrêt.	»	8 12	9 44	13 2	18 11	
Le Pigeon	»	8 18	9 50	13 7	18 31	
Souillac.....	6 50	8 28	10 »	13 17	18 44	
Cazoulès.....	7 1	9 1	»	13 35	19 43	
Sarlat.....	8 32	9 8	»	13 43	19 53	
Le Buisson. ar.	5 15 6 7	9 52	17 41	14 31	20 33	
	»	18 33	15 23	»		

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	8 40	17 16		»
Carsac.....	8 50	17 27		»
Grolejac.....	8 57	17 44		»
St-Cirq-Madelon.....	9 3	17 51		»
Payrignac (arr.).....	9 10	17 59		»
GOURDON.....	9 20	18 9		»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	5 56	16 8		»
Payrignac (arr.).....	6 5	16 16		»
St-Cirq-Madelon.....	6 14	16 24		»
Grolejac.....	6 32	16 29		»
Carsac.....	6 43	16 39		»
SARLAT.....	6 57	16 50		»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6	»	12 37	17 39	
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 23	»	17 52	21 48	
CAPDENAC. d.	1 24	6 39	10 14	10 51	13 31	18 24	22 1	
FIGEAC.....	1 57	6 55	10 25	11 6	13 56	18 38	22 13	
Le Pournel.....	—	7 14	»	11 23	14 32	18 59	»	
Assier.....	2 4	7 27	»	11 35	14 57	19 10	22 39	
Flaujac (halte)...	—	7 37	»	11 45	15 10	19 19	»	
Gramat.....	3 19	7 54	»	11 59	15 42	19 34	22 59	
Rocamadour	3 34	8 9	»	12 9	15 59	19 45	23 9	
Montvalent.....	4 3	8 24	»	12 22	16 22	19 59	»	
St-Denis-p.- arr.	4 16	8 34	»	12 33	16 35	20 8	23 20	
Martel dép.	4 57	8 47	»	12 45	16 51	20 18	23 33	
Quatre-Routes....	5 10	9 4	»	12 58	17 5	20 28	»	
Turenne.....	5 28	9 18	»	13 4	17 21	20 38	»	
BRIVE..... ar.	6 3	9 43	»	13 26	17 56	20 59	0 6	
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	»	21 58	»	5 39	9 05	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	(Austerl.)			(Austerl.)			
PARIS (Orsay) d.	19 10	21 10	22 20	7 40	10 16	»	»
Brive..... dép.	3 53	8 2	12 36	16 2	18 56	»	»
Turenne.....	4 16	8 27	13 3	16 26	19 33	»	»
Quatre-Routes....	4 24	8 38	13 15	16 35	19 46	»	»
St-Denis-p.- arr.	4 32	8 46	13 23	16 43	19 57	»	»
Martel dép.	4 57	8 56	13 36	16 49	20 9	»	»
Montvalent..	—	9 9	13 51	17 2	20 31	»	»
Rocamadour	5 5	9 30	14 14	17 19	21 14	»	»
Gramat.....	5 19	9 44	14 31	17 32	21 39	»	»
Flaujac (halte)...	—	9 57	14 44	17 45	»	»	»
Assier.....	5 41	10 9	14 59	17 56	22 45	»	»
Le Pournel.....	—	10 21	15 9	18 5	22 59	»	»
FIGEAC.....	6 9	10 44	15 31	18 28	23 28	»	»
CAPDENAC ar.	6 19	10 54	15 41	18 38	23 41	»	»
CAPDENAC d..	6 36	11 54	16 8	18 52	»	»	»
TOULOUSE .	10 14	16 5	20 40	23 5	»	»	»